

Juillet 2016

4 rue Robert Mallet Stevens,
CS 60501
36018 Châteauroux cedex
tel 02 54 08 13 80
Fax: 02 54 34 65 47
Site: www.gdscentre.fr

**Bien profiter de l'herbe,
c'est aussi bien gérer le
parasitisme !**

Le pâturage mixte ou alterné entre bovins et petits ruminants peut être une bonne option car la majorité des parasites sont spécifiques soit aux petits ruminants soit aux bovins. Attention, ce n'est pas le cas de la Douve, du paramphistome et bien d'autres maladies comme la paratuberculose !!

Indice 01

La gestion des strongles digestifs en élevage ovin

L'impact des strongles digestifs

Les strongles digestifs se nourrissent de sang pour certains et des tissus et contenus digestifs pour d'autres. Par leur position et leur nombre, ils peuvent entraîner des troubles digestifs avec des coliques et de la diarrhée par exemple. Ils causent des anémies (pour ceux qui se nourrissent de sang), de l'amaigrissement et même de la mortalité. Ils peuvent donc être responsables de baisse de production ou de retard de croissance entraînant des pertes économiques importantes pour l'élevage.

Il faut donc gérer au mieux les strongles digestifs dans

l'élevage afin de garantir une bonne production et le bien être des animaux.

Certains signes peuvent être indicateurs de l'infestation importante par des strongles : la diarrhée, une perte d'état, des muqueuses blanches, des retards de croissance. Ces signes montrent que les animaux souffrent des parasites et qu'il est nécessaire de les traiter.

Gestion des pâtures

La première phase est d'identifier les parcelles et les animaux à risque.

Les parcelles à risque sont celles qui sont fréquemment utilisées et sur-pâturées, les zones de rassemblement, les parcelles sur lesquelles des jeunes ont pâturé, ...

Les animaux les plus à risque sont les jeunes de première saison de pâture et les brebis avec leurs agneaux.

Afin de limiter la contamination des animaux, il faut diminuer le chargement pendant la période à risque (été automne). A cette période l'herbe commence à se faire plus rare donc les animaux ingèrent plus de parasites. Un agrandissement par repousses de fauches en juillet - août peut être une bonne solution pour diluer la population parasitaire. En cas de sécheresse estivale, l'apport d'une complémentation alimentaire permet de diminuer la consommation d'herbe rase plus contaminée par les parasites et donc de limiter l'infestation des animaux. Dans ce cas, attention, les animaux **continuent d'ensemencer les pâtures avec des œufs de parasites et la repousse de l'herbe risque** de s'accompagner d'une forte infestation en automne. Prévoyez un traitement précoce d'automne ou de changez les animaux de pâture à ce moment là.

L'idéal est de réserver les parcelles plus saines (parcelles non pâturées à l'automne ou labourées récemment, non humides ou les repousses de fauche) aux animaux plus sensibles (jeunes, femelles hautes produc-

trices).

Adopter un système en pâturage tournant, limitera peu l'infestation notamment si le retour des animaux sur une parcelle se fait à moins de 8 semaines. Attention, un tel système décale le pic d'infestation des pâtures.

Je peux assainir certaines parcelles. On peut limiter la contamination des pâtures par retournement de la terre tous les 2 ou 3 ans. Pour assainir une parcelle il faut plus de 6 mois de mise en repos : les cycles de rotation dans nos régions ne sont pas compatibles avec un assainissement des parcelles (sauf en cas de production de foin ou d'ensilage sur cette période).

Sélection les animaux les plus résistants au parasitisme en critère de renouvellement

Les coproscopies

Les coproscopies indiqueront quels parasites sont présents sur mes animaux et donc parcelles et quel traitement utiliser. + quantitatif pour vérifier si ttt nécessaire

Les coproscopies sont à réaliser plusieurs fois au cours de la saison de pâture : durant toute la saison de pâture sur les agneaux (à partir de 6 semaines après la mise à l'herbe toutes les 6 semaines entre le sevrage et la rentrée pour les agneaux nés au printemps), et plutôt en automne pour les brebis. Le traitement contre la Douve se réalise le plus souvent en

fin de saison de pâture, mais il peut s'avérer nécessaire en cours de saison de pâture

Prélevez des crottes dans le rectum des animaux. Il est aussi possible de ne prélever que des animaux plus sensibles pour faire des analyses individuelles.

Avoir des animaux peu infectés et des parcelles faiblement contaminées.

Traiter les bons animaux au bon moment avec le bon traitement

Se méfier des animaux qui n'ont pas de signes mais qui contaminent les pâtures

Les coproscopies indiqueront quels parasites sont présents sur mes animaux et donc parcelles et quel traitement utiliser.

Les coproscopies sont à réaliser plusieurs fois au cours de la saison de pâture : durant toute la saison de pâture sur les agneaux (à partir de 6 semaines après la mise à l'herbe toutes les 6 semaines entre le sevrage et la rentrée pour les agneaux nés au printemps), et plutôt en automne pour les brebis. Le traitement contre la Douve se réalise le plus souvent en fin de saison de pâture, mais il peut s'avérer nécessaire en cours de saison de pâture.

Traiter au bon poids est un autre conseil de base afin que le traitement soit efficace. Cela signifie que la posologie est adaptée à celle de l'animal le plus lourd du lot au moment du traitement. Pour les femelles gestantes, c'est bien le poids total de l'animal qu'il faut prendre en compte

Contre les strongles il existe 3 familles d'antiparasitaires (anthelminthiques):

benzimidazoles et probenzimidazoles

levamisoles

les lactones macrocycliques (ivermectine, doramectine, moxidectine)

Les animaux les plus sensibles sont les animaux s'infestant pour la 1^{ère} année (agneaux, agnelles, chèvres primipares et les adultes en fin de gestation-début de lactation (brebis allaitantes au printemps))

Les agnelles seront traitées avant la lutte

Les brebis doivent être également traitées

- contre les strongles : avant l'agnelage de printemps pour réduire l'infestation des jeunes et à la rentrée à l'étable avec un produit actif contre les larves enkystées,

- et en cours de pâture (en cas de coproscopies positives) ou à la rentrée contre la douve.



Les anthelminthiques, ce n'est pas systématique !

Limiter l'apparition des résistances

Plusieurs points sont à prendre en compte afin de limiter l'apparition des résistances dans un élevage :

- Alternier les familles d'anthelminthiques pour limiter la diffusion de résistance.
- Cibler les traitements sur les animaux sensibles et ne pas traiter systématiquement les vieilles reproductrices.
- Respecter les doses : se baser sur le poids des animaux les plus lourds du lot.
- Mettre en quarantaine et traiter systématiquement les animaux achetés avec un produit sans résistance connue (lactones macrocycliques) avant de les introduire sur les parcelles.
- Éviter de traiter les animaux avant de les changer

de pâture pour éviter d'ensemencer la nouvelle parcelle uniquement avec des souches résistantes. Traiter après le changement de pâture de façon à conserver une population de parasites sensibles aux antiparasitaires.

- Évaluer l'efficacité des traitements en réalisant des coproscopies 10 jours après le traitement sur 10 animaux environ. Si la présence de parasites résistants sur mon exploitation est confirmée, changer immédiatement de famille d'antiparasitaire.

Contacts

GDS 28 02-37-53-40-40
GDMA 36 02-54-08-13-80
GDS 37 02-47-48-37-58
GDS 45 02-38-65-50-60

Plus d'informations
www.gdscentre.fr